

Quand Macron s'attaque à la précarité pour la transformer en chômage...



Dans l'Éducation Nationale, un salarié sur cinq travaille sur un contrat précaire. SUD éducation a toujours dénoncé cette réalité que ce soit pour les emplois d'administratifs, les emplois d'enseignants ou de service. Ces collègues se retrouvent avec les salaires les plus bas et souvent les conditions de travail les plus inconfortables, sur des fonctions qui sont autant de postes statutaires qui mériteraient d'être créés.

Depuis 20 ans, chaque fonction nouvelle au sein de l'éducation nationale trouve sa réponse en terme d'emplois précaires sans garanties statutaires. Nous avons toujours dit aux collègues, face à l'administration ou dans la rue, que s'il y a « nouveau métier », « vrai métier » alors il devait y avoir vrai statut et vrai salaire.

Or que fait le ministère de l'éducation nationale ?

Il recrute des milliers de salariés précaires sous des contrats divers renouvelables selon sa volonté. Il promet des CDI comme débouché de cet emploi précaire et ainsi des salariés se retrouvent embauchés tous les jours de la semaine, sur un emploi de 20 H par semaine pour un demi salaire. Cela ne constitue en aucune manière une sortie de la précarité. Dans ces situations, les salariés précaires n'ont souvent pas d'autre choix possible. Nombreuses et nombreux parmi eux sont affectés à l'aide à la scolarisation des élèves porteurs de handicap. Pour augmenter le nombre de ces élèves scolarisés en milieu ordinaire, le ministère a eu comme recours essentiel : l'emploi précaire. SUD éducation a toujours dénoncé ce choix.

Quand Macron et les siens imposent de mettre fin aux contrats aidés, ils substituent en fait le chômage à la précarité. En promouvant le recrutement de jeunes en « service civique » on remplace quasiment l'emploi public par le bénévolat. **Nous sommes contre la mise au chômage de milliers de personnes dont les fonctions sont bien réelles au sein du système éducatif.**

Nous sommes pour l'arrêt des recrutements de salariés précaires dans la fonction publique. Ils existent depuis longtemps sous des formes sans cesse dégradées dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Dans le premier degré, le Puy de Dôme va recruter des contractuels pour faire la classe pour la première fois depuis plus de trente ans. Nous avons proposé que l'administration fasse appel à l'ensemble de la liste complémentaire du dernier concours de recrutement. Le ministère répond non car il s'obligerait alors à titulariser les personnes recrutées. Pour lui, il vaut mieux réintroduire une dose de précarité.

Nous sommes contre le plan de licenciements que le gouvernement organise à tous les niveaux contre les « contrats aidés ». Nous sommes pour le réemploi et la titularisation de celles et ceux qui ont déjà été recrutés.

Pour toutes ces raisons, SUD éducation appelle les personnels à se rassembler mercredi 4 octobre à 15H devant la préfecture

avec la FSU, l'UNSA-Education et la CGT educ'action.